

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE JOLIETTE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 9 juin 2021, à 18h00, via visioconférence à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère, Serge Perreault, conseiller et Josée Leclair, conseillère, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 18h00, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

**2021-04-073 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conformément à l'article 153 du Code municipal l'avis de convocation ayant été signifié tel que requis en date du 4 juin 2021 aux membres du conseil municipal pour cette séance spéciale et toujours conformément à l'article 153 du Code municipal, avec le consentement unanime des membres du conseil, étant tous présents, l'ordre du jour est amendé, à savoir:

1. Ouverture et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Rang Frédéric – Octroi de contrat
5. GIAM – Octroi de mandat (PRQ)
6. Parc à chien – Emplacement
7. Église – Mandat étude géotechnique
8. Avis de motion – Règlement 517-2021 (Projet)
9. Règlement 517-2021 - Projet
10. Levée de l'assemblée

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Serge Perreault

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2021-06-119 3. Période de questions**

**2021-06-120 4. Rang Frédéric – Octroi de contrat**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de réfection du Rang Frédéric, afin d'obtenir des prix pour la réalisation de ce projet;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu, suite à l'appel d'offres, les soumissions suivantes (prix taxes incluses):

- |                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| ➤ Jobert Inc                      | 349,159.53\$ |
| ➤ Entreprises René Vincent Inc    | 365,465.28\$ |
| ➤ Excavations Michel Chartier Inc | 378,963.06\$ |

➤ Alide Bergeron & Fils Ltée	394,868.99\$
➤ BLR Excavation Inc	413,021.27\$
➤ Excavation N Majeau Inc	478,677.28\$
➤ Terrassement Baril Inc	480,456.98\$
➤ Sintra Inc	543,897.87\$

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'analyse des soumissions par Ghyslain Lambert, ing (en annexe pour en faire partie intégrante), Jobert Inc est le soumissionnaire le plus bas et sa soumission est conforme.

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

**QUE** le Conseil accepte la proposition conforme la plus basse découlant de l'appel d'offres, soit celle de Jobert Inc Inc au montant de 349,159.53\$ taxes incluses.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2021-06-121**      **5. GIAM – Octroi de mandat (PRQ)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit faire la démonstration que les secteurs sélectionnés répondent aux critères du programme-cadre du PRQ en fournissant les données nécessaires pour faire l'analyse de son admissibilité (quantitatives et qualitatives);

**ATTENDU QUE** la Municipalité poursuit principalement les objectifs suivants :

- ✓ Revitaliser les secteurs sélectionnés et à attirer de nouveaux ménages à y vivre;
- ✓ Impliquer directement les propriétaires de bâtiments dans le processus de revitalisation du noyau villageois (et/ou des secteurs sélectionnés) en investissant dans la rénovation des immeubles et leur mise en valeur;
- ✓ Améliorer les qualités générales du cadre bâti;
- ✓ Aider financièrement les propriétaires à rénover et à mettre en valeur leur propriété.

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire se faire accompagner dans la démarche d'élaboration du rapport.

Il est proposé par Claude Houle

**Il est résolu :**

**D'OCTROYER** le contrat pour les services professionnels pour la qualification de la Municipalité à GIAM pour un bloc d'heures équivalentes à un montant maximum de 5,000\$ taxes incluses.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2021-06-122**      **6. Parc à chien – Emplacement**

**ATTENDU QUE** depuis la pandémie, beaucoup plus de gens ont adoptés des chiens;

**ATTENDU QUE** plusieurs propriétaires de chiens ont exprimé leur intérêt d'avoir un endroit ou pouvoir les faire courir tout en respectant les règlements en vigueur;

**ATTENDU** qu'un parc à chiens offre aussi un lieu où les gens peuvent socialiser;

**ATTENDU QUE** ce nouveau lieu d'activités pour les chiens doit être éloigné des aires de jeux pour enfants ou des sites à fort achalandage et ce, pour assurer la sécurité du public;

**ATTENDU QUE** le Comité Image et Revitalisation et le Conseil municipal se sont penchés sur ce dossier.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** l'aménagement du nouveau parc à chiens sur l'emplacement actuel du terrain de pétanque, sur le terrain de l'ancien emplacement du Centre communautaire;

**DE CONFIRMER** que les nouvelles dimensions de la clôture pour cette phase seront 45m x 20m.

Monsieur le maire demande le vote.

**POUR** : Claude Houle, Benoît Desrochers, Serge Perreault

**CONTRE** : Johanne Pagé

*Adoptée à la majorité*

**2021-06-123**      **7. Église – Mandat étude géotechnique**

**ATTENDU QUE** dans le cadre des travaux de réfection du plancher, la Municipalité prévoit soit refaire la dalle sur sol ou construire un plancher au-dessus de la dalle;

**ATTENDU QUE** l'étude géotechnique aura pour but de déterminer la nature et les propriétés des sols sous la dalle, le long des murs de fondation, de chaque côté et valider si des vides sont présents entre la dalle et les sols adjacents.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**DE MANDATER** Qualilab Inspection Inc pour la réalisation de 6 forages (3 de chaque côté) de 2 à 3 mètres de profondeur et réaliser les essais de laboratoire afin de caractériser les sols en place ainsi que la réalisation du rapport technique.

**D'AUTORISER** la dépense de 12,200\$ plus taxes et l'appliquer au poste budgétaire Immobilisations – Église.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2021-06-124**      **8. Avis de motion – Règlement 517-2021 (Projet)**

**REPORTÉ**

**2021-06-125**      **9. Règlement 517-2021 - Projet**

**REPORTÉ**

2021-06-126

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Johanne Pagé

**Il est résolu :**

**QUE** la présente séance soit levée à 18h09

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*